



*« N'élevons pas nos enfants pour le monde d'aujourd'hui.
Ce monde aura changé lorsqu' ils seront grands »
Maria Montessori*

DOSSIER D'INSCRIPTION

Année scolaire 2021/2022

Je souhaite inscrire mon enfant à :

- La communauté enfantine 2/3 ans
- La maison des enfants 3/6 ans
- La classe des 6/11 ans

Prénom de l'enfant :

Nom de famille de l'enfant :

- Garçon
- Fille

Date de naissance :

...../ /

Lieu de naissance

.....

Langues parlées

.....

L'élève est-il inscrit en demi-pension (entourez) : Oui - Non

Pour le repas du midi, nous ne proposons pas de restauration. L'école adopte pour le moment la formule Lunch box, l'enfant vient avec un repas préparé par ses parents. Pour la rentrée 2020, nous avons contacté un traiteur qui amènerait chaque jour un plateau repas d'une valeur d'environ 6,5 euros. Cette inscription est quotidienne et annuelle, payable d'avance au même titre que la garderie.

Quel mode de restauration souhaitez-vous pour votre enfant ?

- Formule Lunch box
- Formule Traiteur (6,5 euros par jour)

Informations

NOM et PRENOM de la mère

.....

Adresse (Si les deux parents vivent à la même adresse, merci de ne remplir qu'une seule adresse)

.....

Code postal

Ville

Profession :

Adresse mail :

Lieu de travail :

Nom de l'entreprise :

Tél. travail

Tél. personnel

- La mère déclare :

« Détenir l'autorité parentale »

« Ne pas avoir l'autorité parentale »

Si oui, merci de nous fournir le justificatif.

NOM et PRENOM du père

.....

Adresse :

.....

Code postal

Ville

Profession :

Adresse mail :

Lieu de travail :

Nom de l'entreprise :

Tél. travail

Tél. personnel

- Le père déclare :

« Détenir l'autorité parentale »

« Ne pas avoir l'autorité parentale »

Si oui, merci de nous fournir le justificatif.

Dans le cas où seul l'un des deux parents aurait l'autorité parentale, merci de le préciser lors de l'inscription.

Durée prévisionnelle de l'inscription à l'école :

Pour les expatriés, date d'arrivée en France et durée du séjour :

.....
.....

Prénoms et âges des autres enfants de la famille :

.....
.....
.....

Historique de la scolarisation :

Votre enfant a-t-il été déjà scolarisé ? OUI NON

S'il n'est plus ou pas encore scolarisé, merci de préciser le mode de garde actuel :

S'il n'est plus scolarisé, merci d'en préciser la raison :
.....

Votre enfant a-t-il déjà suivi une scolarité dans une école Montessori ? Si oui, merci de préciser le nom de l'école et l'année de scolarisation.

.....
.....

Comment avez-vous connu notre école ?

- Facebook
- Google
- Bouche-à-oreille, si oui par qui ?
- Autre :

Afin de mieux connaître votre enfant

Donnez-nous quelques informations concernant votre enfant : ses jeux préférés, ce qui l'intéresse, ce qu'il aime ou ce qu'il n'aime pas....

.....
.....
.....
.....
.....

Est-ce que votre enfant rencontre des difficultés d'apprentissage ? Présente-t-il un handicap ou une spécificité individuelle ?

.....
.....
.....

Quelles motivations vous ont poussé à inscrire votre enfant dans notre école ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nous contacter :

Téléphone : 09.8638.32.98

Sms : 06.13.05.34.95

Mail : myschoolmontessori06@gmail.com

Education musicale : Nous proposons des cours de piano et de violon individuels en cours particulier d'une durée de 30 minutes. Le nombre de place étant limité, merci de nous confirmer dès que possible si vous souhaitez inscrire votre enfant.

Tarif : 25€ la demi-heure soit 50€/mois (les parents s'engagent à louer ou acheter l'instrument et à faire travailler leur enfant 10 mn tous les soirs)

- Oui, je souhaite inscrire mon enfant
 Non, je ne souhaite pas inscrire mon enfant

Si oui : Piano Violon

Votre enfant a-t-il déjà suivi des cours de piano ?

- Oui (Nombre d'années) Non

Les cours sont à régler directement au professeur et mensuellement.

- **Les personnes habilitées à venir récupérer votre enfant après l'école, hormis les personnes ayant l'autorité parentale :**

Personne 1 :

Nom :
 Prénom :
 Téléphone :
 Parenté :

Personne 2 :

Nom :
 Prénom :
 Téléphone :
 Parenté :

Droit à l'image

J'autorise My School Montessori à diffuser la photo de mon enfant :

(Merci de cocher si vous donnez votre accord)

- Sur la page Facebook de l'école
- Sur le site internet de l'école
- Sur la page du groupe fermé Facebook
- Pour les concours et articles de presse

- Je ne veux pas que l'image de mon enfant soit utilisée sur un support

Vous pouvez adhérer au groupe fermé « **Happy children by montessori** », en demandant une invitation.

Nom et signature des deux parents précédés de la mention « Lu et approuvé. Bon pour accord » :

A le

Fiche santé

La santé de votre enfant nous concerne, pensez à nous tenir informé par écrit de tout changement.

Groupe sanguin :

Allergies

Merci de préciser d'éventuelles allergies et contre-indications, notamment alimentaires, médicamenteuses (merci de fournir le certificat médical) :

Oui (Merci de préciser)

Non

.....
.....
.....

Merci de nous préciser si votre enfant suit actuellement un traitement médical (fournir le certificat médical et l'ordonnance) :

.....
.....
.....

Vaccins

La vaccination des enfants est obligatoire. Si votre enfant n'est pas vacciné, merci de nous fournir un certificat médical de contre-indication.

En cas d'urgence :

Je soussigné,

Père de l'enfant

Mère de l'enfant

Autorise la Direction et son personnel l'école My School Montessori à orienter mon enfant vers :

- L'hôpital le plus proche

Autres consignes particulières concernant la santé et l'alimentation de l'enfant (fournir le certificat médical) :

.....
.....
.....

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom :
Prénom :
Téléphone :
Lien de Parenté :

Le REPAS

Les repas sont assurés par un traiteur Bio ou agriculture raisonnée, local et livrés tous les jours avant les repas des enfants avec la possibilité d'avoir des repas végétarien (même tarif)

Les tarifs sont **de 7.89 € (à partir de 10 repas et 7.76 € à partir de 15)**

Une caution de 125 € /enfant vous sera demandée lors de l'inscription, pour réagir en cas de non-paiement ou de départ anticipé.

Les repas comprennent : entrée, plat et dessert et doivent être payé le 1^{er} de chaque mois par virement (aucun retard ne sera accepté, compte tenu de la petite structure avec laquelle nous avons choisi de travailler et nous souhaitons perdurer)

Vous avez aussi la possibilité de préparer un repas, qui sera gardé au chaud dans une lunch box. Prévoyez une lunch box de qualité pour garder les repas suffisamment chauds.

Le matin, et chaque lundi, des fruits sont apportés par un parent pour tous les enfants de la classe (environ 20 à 25) variés et **bio uniquement** avec un bouquet de fleurs coupées pour le travail « soin des plantes »

Un planning est affiché ou remis par l'éducateur avec le prénom de l'enfant, pour connaître la date à laquelle, vous devrez acheter les fruits et fleurs. En

cas d'oubli, les enfants n'auront pas de snacking, merci d'aller au Label Bio pour en acheter.

LES FRUITS DU MATIN ET SOIN DES FLEURS

Une fois toutes les 13 à 15 semaines, chaque parent apporte, selon un planning défini avec l'éducateur, un panier de fruits bio exclusivement (environ une vingtaine) pour remplacer les gouters sucrés et emballés dans du plastique. C'est aussi l'occasion d'un travail de vie pratique et de partage de valeurs : coopération, partage, offrande ...

Avec le panier, un bouquet de fleurs acheté ou ramassé sera aussi rapporté en classe pour un travail de vie pratique « soin des fleurs et des plantes »

Tarifs

My School Montessori est une école privée « hors contrat », agréée par l'Education nationale mais ne recevant aucune subvention, ni de l'Education nationale, ni des collectivités locales.

CLASSE MY SCHOOL MONTESSORI	AGE	SYSTEME FRANCAIS	FRAIS DE SCOLARITE ANNUELS
Communauté Infantine <ul style="list-style-type: none"> • Mi-temps (3 jours) • Plein temps 	2-3	Petite section	<ul style="list-style-type: none"> • 6500 € • 7500 €
Maison des Enfants <ul style="list-style-type: none"> • Règlement annuel -10% • Règlement mensuel 	3-6	Petite Moyenne Grande Section	<ul style="list-style-type: none"> • 6750 € • 7500 €
Elémentaire <ul style="list-style-type: none"> • Règlement annuel -10% • Règlement mensuel 	6-11	CP-CM2	<ul style="list-style-type: none"> • 6750 € • 7500 €

Les modalités d'inscription

❖ La communauté enfantine : 2/3 ans

Pré-school

Les enfants sont encadrés par une éducatrice Montessori diplômée de l'AMI (Association Montessori Internationale) et/ou de l'AMF (Association Montessori de France) et travaillent en petits groupes.

Lors de l'inscription, les frais d'inscription s'élèvent à **200 €** et les frais de matériel pédagogiques et scolaires à **150 €**. De plus, une caution non-encaissable représentant 1 mois de scolarité, soit 675 € vous sera demandée.

Les frais d'inscription et du matériel pédagogique, ne sont pas remboursables en cas de désistement.

Cette caution sera restituée au moment où l'enfant quittera l'école en fin de cycle. **En cas de départ en cours d'année, vous devrez respecter un préavis de deux mois, énoncé par lettre recommandée**, dans le cas échéant le chèque de caution sera encaissé dans les 30 jours à compter de la date du départ de votre enfant.

Le mois commencé devra être payé dans sa totalité.

Le coût de la scolarité à temps plein a été fixé à **7500 euros/ an**.

Ce tarif est payable par virement sur un échéancier de dix ou douze mois, soit un règlement **de 750 euros/mois sur 10 mois ou 650 sur 12 mois (frais supplémentaire)**

Nous proposons pour la rentrée 2020/2021 la possibilité d'accueillir les enfants de 2 à 3 ans, en formule « à temps partiel » et selon les disponibilités, comprenant un minimum de 3 jours par semaine à répartir selon vos besoins et les possibilités d'accueil. En formule scolarité à temps partiel de 3 jours (à répartir), le tarif s'élève à 575 € par mois sur 10 mois. Si vous souhaitez laisser votre enfant uniquement les matinées, le tarif sera le même.

Important : l'année suivante, pour entrer à la Maison des enfants (3/6 ans), l'enfant devra être propre.

L'arrivée de l'enfant, en cours de mois ou en cours d'année ne permet pas de bénéficier d'un pro rata pour les frais de scolarité, d'inscription ou de frais pédagogique. Nous recommandons aux parents d'inscrire leur enfant en début de mois et après le retour des vacances scolaires, pour les enfants déjà scolarisés.

Merci d'indiquer votre choix :

- Lundi
- Mardi
- Jeudi
- Vendredi

❖ **La Maison des Enfants 3/6 ans et la classe des 6/11 ans**

Nous avons mis en place une pédagogie capable de répondre aux besoins des enfants curieux d'apprendre, venant du système classique ou d'une école alternative mais ayant développé des capacités d'autonomie, d'indépendance, le goût du travail et de l'organisation. Nous nous adressons à tous ces enfants et nous avons une sensibilité pour celles et ceux ayant une spécificité particulière (difficultés d'apprentissage, précocité, handicap...).

Les frais de matériel pédagogiques et scolaires sont d'un montant **de 200 €** par an à régler lors de votre inscription et au début de chaque année scolaire. Lors de l'inscription, les frais d'admission s'élèvent à 200 € et une caution non-encaissable représentant 2 mois de scolarité, soit 1500 € vous sera demandée.

Les frais d'inscription et du matériel pédagogique, ne sont pas remboursables en cas de désistement.

Cette caution sera restituée au moment où l'enfant quittera l'école en fin de cycle. En cas de départ en cours d'année, vous devrez respecter un préavis de deux mois par lettre recommandée, dans le cas échéant le chèque de caution

sera encaissé dans les 8 jours à compter de la date du départ de votre enfant.
Le certificat de radiation vous sera remis une fois les frais de scolarité soldés.

A l'inscription : encaissement immédiat des frais pédagogiques et des frais d'admission.

Le 1^{er} chèque de 625 ou 750 euros correspondant au 1^{er} mois de scolarité sera encaissé au 1^{er} septembre (en cas de désistement, ce chèque sera encaissé).

Le mois commencé devra être payé sans conditions de prorata.

Le montant de la scolarité est fixé à 7 500 € par an.

En cas d'absence, il n'y aura pas de remboursement des frais de scolarité.

Le règlement peut être effectué soit :

- **En une seule fois :**

Au 1^{er} septembre, ou au moment de l'inscription de l'enfant (frais de scolarité, d'admission, de matériel pédagogique et caution) par virement bancaire. Dans ce cas, une remise de 10 % sur les frais de scolarité vous sera accordée, soit 6 750 €/an pour une inscription **à plein temps.**

- **Mensuellement :**

- En 12 mensualités de **650 €** (frais de mensualité de 25 €/mois)
- ordre de virement automatique et permanent à nous remettre + 2 chèques)

ou

- En 10 mensualités de 750 €/mois et par virement uniquement.

Remise du document « virement permanent » à nous remettre lors de l'inscription.

Les frais de scolarité par chèque ou virement permanent doivent être réalisés le 1er de chaque mois pour permettre une bonne gestion et le paiement des salaires de l'équipe pédagogique.

Les frais de scolarité sont annuels, en cas de fermeture administrative de l'école, la scolarité est due (un suivi pédagogique est donc proposé par l'école pour toutes les classes de 2 à 10 ans).

L'arrivée de l'enfant, en cours de mois ou en cours d'année ne permet pas de bénéficier d'un pro rata pour les frais de scolarité, d'inscription ou de frais pédagogique. Nous recommandons aux parents d'inscrire leur enfant en début de mois et après le retour des vacances scolaires, pour les enfants déjà scolarisés

Nos coordonnées bancaires :

MY SCHOOL MONTESSORI
RECTOR 2
19 CHEMIN DES TRAVAUX
CROS DE CAGNES
06800 CAGNES SUR MER

BANQUE : CAISSE EPARGNE COTE AZUR
18315 10000 08008233912 62
IBAN : FR76 1831 5100 0008 0082 3391 262
BIC : CEPFRPP831



Tableau récapitulatif

Paiement	Frais annuels	Réduction	Total
Frais de scolarité du 1 ^{er} enfant <i>1st child school fees</i>			
Frais de scolarité du 2 ^{ème} enfant <i>2nd child school fees</i>		-10%	
GARDERIE TEMPS COMPLET			
GARDERIE MI-TEMPS			
FORMULE TRAITEUR			
ATELIER MERCREDIS MATIN			
FRAIS PEDAGOGIQUES 2/3 ANS			
FRAIS PEDAGOGIQUES 3/6 ANS			
FRAIS D'ADMISSION			
Sous-total			
Paiement en une seule fois*		-10 %	
TOTAL			

***Les offres ne sont pas cumulables**

After School et Happy Club

La garderie du soir commence à 16h 30 et se termine à 18h, nous vous proposons un service de garderie, jeux et animation à temps complet ou à temps partiel **avec un forfait mensuel de 25€/mois** pour 2 jours/semaine ou **50€/mois pour 4 jours sans contrainte d'heure**. Ce forfait s'applique tous les mois y compris lors des vacances scolaires et n'est pas remboursable selon les absences des enfants. Il doit être payé par virement automatique et permanent pour faciliter l'organisation administrative des parents et de l'école.

Je souhaite inscrire mon enfant **à l'after school**

- Temps partiel 25€/mois**
- Temps complet 50 €/mois**

Je souhaite inscrire mon enfant

- Aux ateliers du mercredi matin de 9h à 11h30 aux ateliers bilingues **100€/mois** tarif spécial parents école (forfait mensuel et annuel identique selon les vacances, pas de remboursement en cas d'absence)
- Je suis intéressé pour inscrire mon enfant au Happy Club et je demande un dossier d'inscription. **Le Happy club**, fonctionne toutes les vacances scolaires, sauf pour les vacances de Noël et tout le mois d'août.

Liste des documents à fournir

Lors de l'inscription de votre enfant, nous vous demandons de nous remettre les documents se trouvant dans la liste d'inscription. Celle-ci sera considérée comme définitive une fois la remise de l'ensemble des documents et après un entretien avec la direction, les parents et l'enfant.

En cas de doute sur l'intégration d'un enfant, l'établissement se réserve la possibilité de mettre en place une période d'observation d'une à deux semaines permettant de confirmer ou non la bonne adaptation de l'enfant.

Une réunion de pré-rentrée de 2 heures est prévue la semaine avant la rentrée scolaire pour que nous échangions sur la pédagogie Montessori, l'organisation de l'école et la préparation de la rentrée (affaires à nous préparer).

Nous vous demandons de regarder le film « **Le maître et l'enfant** » (**voir le projet pédagogique**) avant l'intégration de votre enfant en classe. Lors de cette réunion, nous discuterons ensemble du film et de nos orientations pédagogiques.

Liste des documents à fournir :

- Le dossier d'inscription complété
- Pour les 6/11 ans, bulletins d'évaluation maternelle (CP) et primaire
- Une photo d'identité
- L'extrait du carnet de santé avec copie des vaccins obligatoires selon les modalités prévues par la note ministérielle du 01/09/1981, si votre enfant a eu un nouveau RDV ou un nouveau vaccin avec votre pédiatre ou le médecin familial.

Nous vous rappelons que la vaccination est obligatoire et qu'un certificat de contre-indication vous sera demandé si votre enfant n'est pas vacciné.

- Si votre enfant était scolarisé dans un établissement public ou privé, merci de nous fournir un certificat de radiation.

- Un chèque de règlement du premier mois d'écolage de 750 € encaissé le 1er septembre ou à l'entrée de l'enfant pour le premier mois de scolarité. En cas de désistement, sans motif grave ou justifié, le chèque sera dû et encaissé. En effet, nous bloquons la place de votre enfant à l'école.

- Remise du document « virement permanent » à nous remettre lors de l'inscription

- Règlement intérieur lu et signé par les deux parents

- Une attestation d'assurance scolaire de responsabilité civile et de dommage corporel délivrée par votre assureur personnel pour l'année 2020-2021 pour les activités scolaires et hors scolaires.

- Une attestation d'assurance de votre véhicule ainsi qu'un permis de conduire pour le transport d'enfants dans le cadre de sorties scolaires (si vous envisagez d'accompagner des sorties avec l'école).

- Chèque de caution en cas de non-paiement des frais de scolarité ou de départ anticipé sans respect du préavis correspondant à deux mois soit 1500 €

- Un chèque de caution traiteur d'un montant de 125 € par enfant

- Un chèque de 200 euros pour les frais d'inscription

- Un chèque pour les frais de matériel scolaire et pédagogique de :
 - 200 € pour **les 3/6 ans de la Maison des enfants et la classe 6/8 ans.**
 - 150 €* pour **les 2/3 ans de la communauté enfantine**

Conditions d'exclusion :

L'école Montessori se réserve le droit d'exclure un enfant ou un parent sans aucune compensation financière ni remboursement, ni préavis en cas de violence, mise en danger, ou agressivité verbale ou physique auprès d'un autre enfant ou d'un adulte.

Nom et signature des deux parents précédés de la mention « Lu et approuvé » : j'accepte les modalités d'inscription et d'organisation de l'école My school Montessori

A le

Attestation d'hygiène / sécurité

Nom(s) et prénom(s) du (des) représentant(s) légal (ux) :

Madame / Monsieur

Madame / Monsieur

Représentants légaux de l'enfant/des enfants suivants :

Nom/prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Nom/prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Reconnait par la présente :

1- Avoir pris connaissance du plan de gestion COVID-19 de l'école, des directives du gouvernement, et en toute connaissance de cause, être d'accord pour que mon ou mes enfants reprennent leur scolarité et activités liées au sein de l'école aux conditions indiquées, et malgré l'existence d'un risque possible de contamination.

2- Déclarer ne pas avoir eu de symptômes évocateurs du COVID-19 lors des 15 derniers jours, ou ne pas avoir été à ma connaissance en contact rapproché avec une personne avec de tels symptômes.

3- M'engager à respecter les règles prévues par le plan de gestion COVID-19 de l'école et à déclarer immédiatement tous symptômes suspects ou diagnostic en cas d'infection par le COVID-19 pour toutes personnes au sein de mon foyer. Comprendre que tout enfant montrant des symptômes du COVID-19 devra être retiré immédiatement de l'école comme prévu par les directives du gouvernement.

4- M'engage à régler les frais de scolarité de mon enfant en cas de fermeture administrative

5- A remettre mon enfant chez MY SCHOOL MONTESSORI et n'exercer aucun recours contre MY SCHOOL MONTESSORI en cas de contamination.

Fait à _____ le _____

Signature(s) du (des) représentant(s) légal(ux)

Protocole santé et sanitaire pour la reprise de l'école Rentrée 2021/2022

REGLE 1 : mettre tout en œuvre pour assurer la sécurité
des enfants et du personnel

HORAIRE / 08h30 16h30
GARDERIE 16H30 18H00

Arrivée organisée à l'école

8h30 à 8h45

L'accueil aura lieu à la porte vitrée d'en bas par une éducatrice pour les enfants de la classe 5/6 ans et 6/10 ans..

Au premier étage de l'école pour la classe des 2/3 ans.

Les parents arriveront par la gauche de l'entrée où seront installés des marquages au sol pour respecter les distanciations et repartiront par la droite .

Le port du masque est obligatoire pour chaque adulte.

L'école commence à 8h 45

L'éducatrice procédera à une prise de température de l'enfant via thermomètre frontal. Puis désinfection des mains de l'enfant de 2 à 10 ans avec gel hydro alcoolique (la seule fois de la journée).

Hormis la période de pré-rentrée et d'adaptation, (mardi 01 septembre, et semaine du 31 au 04 septembre), l'accès à l'intérieur de l'école sera strictement interdit aux parents.

L'enfant monte ensuite, seul ou accompagnée par l'éducatrice, selon son âge.

Il est attendu en haut par une autre éducatrice. Déshabillage/changement de chaussures, puis re-lavage de mains dans l'école.

Note : *le savon sera un savon bio à la lavande ou du savon d'alep, qui contiennent des désinfectants naturels.*

Une serviette éponge sera demandée aux parents pour que l'enfant s'essuie les mains avant de la ranger dans sa boîte personnelle. La serviette vous sera remise chaque jour pour nettoyage, (n'oubliez pas de la ramener le lendemain avec le prénom de votre enfant)

Une alarme sera installée sur les téléphones des éducatrices pour rappeler à chaque heure le lavage de mains.

Sanitaires

Les sanitaires seront désinfectés deux fois par jour, et chaque enfant ira seul aux toilettes. Bien sûr, après chaque passage aux toilettes l'enfant se lavera les mains, comme c'est déjà le cas à l'école.

Temps du repas

L'enfant prendra son repas dans une assiette avec les couverts de l'école et sa gourde.

Vous pouvez choisir qu'il ait ses affaires personnels **Tout doit être noté au nom de l'enfant.** Si l'enfant ne reconnaît pas encore son prénom, privilégier l'usage d'une photo.

Les éducatrices prennent leur repas en même temps, en respectant la distance, ou pendant leur temps de pause, selon leur choix.

Pas de lavage de dent pendant cette période pour éviter les échanges de brosse à dent.

Nettoyage et désinfection de surfaces + aération des classes (dans le cas où il fasse mauvais sinon les fenêtres resteront ouvertes toute la journée si beau temps pour permettre une aération naturelle).

16h-16h30 → départ organisé

Les parents attendront selon le même protocole que le matin à l'extérieur pour les 3/10 ans et en haut des marches pour les 2/3 ans , **à distance, avec le port du masque**. Tous les enfants se laveront les mains avant de repartir.

Les enfants qui ne restent pas à la garderie, doivent être récupérés à **16h30**

La garderie comment à 16h30

Les parents peuvent récupérer leur enfant au fur et à mesure en haut des marches.

L'école en pleine nature : parc du loup à Villeneuve Loubet

Tous les vendredis à partir du 11 Septembre et jusqu'à ce que le temps le permette, les journées étant fatigantes et plus fraîches, nous accueillons les enfants de 8h45 à 17h (pas de garderie)

Les enfants seront accueillis un par un comme à l'école. Nous comptons sur le bon sens des parents pour garder leurs distances et porter leurs masques. Dès que l'enfant arrive, la température est prise par une éducatrice, et l'enfant est conduit vers une autre éducatrice pour procéder au lavage de mains, à l'aide de savon liquide, un bibendum de 20l d'eau et de serviette éponge appartenant à l'enfant, qu'il rangera ensuite dans son sac ou pourra être accroché pour les plus petits à leur cou avec des pinces à linge ou autres accroches .

Temps du repas

Déjeuner sur l'herbe pour chaque enfant en respectant la distance recommandée.

L'enfant prendra son repas dans sa box avec ses propres couverts amenés le matin, et sa gourde. Tout doit être noté au nom de l'enfant. Si l'enfant ne reconnaît pas encore son prénom, privilégier l'usage d'une photo.

Bien vérifier chaque matin que la gourde est pleine

La propreté : en classe

Nous utiliserons des petits endroits nature (merci de déposer dans leur sac du matin des lingettes humides bio)

16h 30-17h00 → départ organisé

Nettoyage des mains avant le départ

A noter

- Le premier jour une formation des gestes barrières et de distanciation, remplie de bienveillance, pour les enfants aura lieu à l'aide de jeux de rôles.
- Les éducatrices porteront un masque.

Implication des parents

Nous demanderons aux parents de veiller aux gestes barrières lorsqu'ils viennent déposer ou récupérer leur enfant : port du masque, distanciation... Le feed-back de la journée avec l'éducatrice pourra se faire par messages en fin de journée. Notre volonté étant d'éviter les regroupements pour notre sécurité à tous.

De plus, nous vous demanderons une vigilance autour de potentiels symptômes qui vous concernent ou qui concernent votre enfant.

Si votre enfant présente de la température, ou de la toux, rhume.... Merci de ne pas l'amener à l'école. L'enfant reviendra uniquement sur certificat médical, ou si ses symptômes s'apparentaient à ceux du Covid-19, suite à un test négatif.

Si l'enfant présente des symptômes à l'école : il sera alors équipé d'un masque pédiatrique en attendant l'arrivée de ses parents pour le récupérer.

Si jamais un cas est déclaré dans l'école :

Tout le monde devra se faire tester, et la classe fermée pendant 7 à 10 jours.

Ce protocole est adaptable et modifiable selon les consignes et obligations gouvernementales, il pourra être assoupli et revu ou au contraire plus stricte selon l'évolution de l'Académie.

Equipement

Thermomètre frontal

Gel hydroalcoolique

Distributeur de savon automatique

Savon liquide de lavande ou savon d'alep connaissant des propriétés antibactériennes.

Sopalin pour essuie main à usage unique

Produit désinfectant virucide bio pour sols, tables et objets

Masques pour l'équipe, visière et masque transparent

Pour les parents dont les enfants font la sieste ou ont un doudou ou une sucette, il est préférable que tous les accessoires restent à l'école durant la semaine pour éviter le transit entre la maison et l'école.

Date et signature des 2 parents

NOM ET PRENOM

Lu et approuvé

ATTESTATION DE PAIEMENT DE SCOLARITE

Je soussigné Monsieur ou Madame, parent, de l'enfant, scolarisé(e) en classe à l'école My School Montessori de Cagnes sur Mer atteste avoir pris connaissance du document ci-dessous concernant le paiement de la scolarité de mon enfant.

- Le paiement de la scolarité doit être effectué le 2 de chaque mois
- En cas de retard, et si je ne me suis pas acquitté des frais avant le 10, mon enfant doit rester à la maison et ne revenir en classe que lorsque je serai en règle de mes frais de scolarité.
- Si je décide de changer d'école ou si je dois déménager, je respecte les 2 mois de préavis par lettre recommandée et je m'engage à payer ces deux mois avant de déscolariser mon enfant.
- Si je ne respecte pas ce préavis, l'école encaissera les 2 mois de caution déposés lors de l'inscription pour permettre le paiement des charges et des professeurs.

Fait à, le

Lu et approuvé

Signature des 2 parents

Adhésion à l'association Montessori de France

Afin de soutenir l'association Montessori de France, nous vous demanderons d'y adhérer.

Avec un tarif préférentiel parent, pour 30 euros par année scolaire, vous permettrez à l'association de mener à bien ses missions. Ceci représente aussi un engagement en faveur des propositions de Maria Montessori, ce qui est très important pour notre école. Ainsi, vous participez au développement du mouvement Montessori en France et permettez de mettre en lumière les lois naturelles du développement de l'enfant.

Votre adhésion vous donnera le droit à la réception du bulletin « LE LIEN » deux fois par an, ainsi que de tarifs préférentiels lors d'évènements, colloques ou séminaires. Cela vous donnera aussi accès à un espace adhérent.

Nous vous remercions de bien vouloir y accéder sur le site de l'association Montessori de France ou alors par le lien suivant :

<https://www.montessori-france.asso.fr/billetterie/offre/110114-t-parents-d-eleves-2019-2020>